



La culture branchée

Rapport annuel 2022

Sommaire

Message de la présidente et du chef de la direction / **4**

Gouvernance et personnel / **6**

Centrer les clients et la culture / **8**

Roberto Lattanzio se fait le défenseur de l'inclusion pour les personnes handicapées / **10**

Subventions accordées en 2022 / **12**

Fonds d'aide aux recours collectifs / **32**

Points saillants sur le plan financier / **40**

Faits saillants



Des services de soutien juridique de confiance pour les musulmans / **14**



En communauté avec les travailleurs agricoles / **20**



Se connecter avec les aînés hispanophones / **28**

Photos de couverture, sens horaire : Elvis Lazaro, Centre for Spanish Speaking Peoples; Chris Ramsaroop et Taneeta Doma, Migrant Farmworkers Clinic et Justicia for Migrant Workers; Iman Mohamed, Muslim Legal Support Centre

Notre vision

Placer les gens au cœur de la justice.

Notre mission

Par voie de subventions et de collaboration, nous investissons dans les connaissances et les services qui aident les gens à comprendre le droit et à l'utiliser pour améliorer leurs vies.

Améliorer l'accès à la justice

Établie par une loi en 1974, la Fondation du droit de l'Ontario est la seule fondation de la province ayant pour mission d'élargir l'accès à la justice.

Chaque année, la Fondation du droit de l'Ontario verse des millions de dollars à de nombreux titulaires de subvention soigneusement choisis. Grâce au travail des titulaires de subvention, à l'administration du Fonds pour les recours collectifs et aux fonds versés à Aide juridique Ontario, la Fondation s'acquitte de son mandat de promouvoir l'accès à la justice dans la province.



Message de la présidente et du chef de la direction

Nous vivons à une époque où l'inclusion et l'appartenance sont primordiales. La culture branchée, le thème du rapport de cette année, met en évidence les pratiques et les avantages de la centralisation des personnes et de leur culture dans la conception et la prestation de services de soutien juridique. Nous continuons d'apprendre et d'être inspirés par la façon dont nos titulaires de subventions dirigent et adoptent cette approche, comme le soulignent les trois exemples présentés dans ce rapport.

En 2022, nous avons enregistré des revenus sans précédent en raison de l'augmentation du taux d'intérêt de la Banque du Canada, ce qui témoigne de l'imprévisibilité et de la volatilité des revenus de la Fondation d'une année à l'autre. À la lumière de la situation financière de cette année, nous avons été ravis de pouvoir augmenter les subventions accordées à nos programmes Catalyse, Subventions directes et Facultés de droit, et nous sommes en train de finaliser avec enthousiasme des plans pour être en mesure d'investir cet argent dans la collectivité.

Grâce à des fonds versés à Aide juridique Ontario, au financement de recours collectifs par l'entremise du Fonds indépendant d'aide aux recours collectifs et à nos mécanismes de subventions habituels, la Fondation a investi plus de 166 millions de dollars pour faire progresser l'accès à la justice en 2022.

Nous étions très heureux de pouvoir accueillir notre première réception du prix Guthrie depuis la pandémie, en l'honneur du remarquable

Roberto Lattanzio. Nous sommes également heureux d'aller de l'avant avec d'importantes priorités opérationnelles, notamment un examen organisationnel complet, un programme actualisé de perfectionnement et d'apprentissage du personnel et le début d'un processus de planification stratégique.

Le conseil d'administration souhaite la bienvenue à Heather Johnston, une conseillère en gestion financière et opérationnelle qui a récemment pris sa retraite de BDO Canada. Elle a remplacé Stephen Rhodes, sous-ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce. Les fiduciaires et le personnel sont profondément reconnaissants envers Stephen pour ses conseils exceptionnellement judicieux au cours de ses dix années de loyaux services. Nous avons également dit un adieu chaleureux à Judy Mark, la première directrice, Finance stratégique et Administration de la Fondation. Après 13 années au sein de la Fondation, Judy a pris sa retraite. Elle a conféré à la Fondation des assises solides, et il ne sera donc pas aisé de la remplacer.

Nous sommes fiers et reconnaissants de faire partie d'une communauté aussi diversifiée et dynamique. En respectant et en tirant parti de nos identités et de nos expériences uniques, nous créons un accès plus inclusif à la justice partout en Ontario.



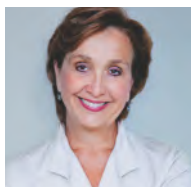
Linda Rothstein
Présidente de la Fondation du droit
de l'Ontario



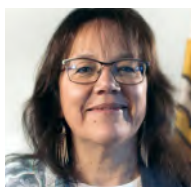
Lisa Cirillo
Chef de la direction de la Fondation du droit
de l'Ontario

Conseil d'administration

The La Fondation du droit de l'Ontario est régie par un conseil d'administration bénévole composé de cinq personnes. Trois administrateurs sont nommés par le Barreau de l'Ontario et deux administrateurs sont nommés par le procureur général de l'Ontario. La Fondation présente son rapport annuel au procureur général en vue de son dépôt à l'Assemblée législative.



Linda R. Rothstein, Présidente
Avocate associée, Paliare Roland
Rosenberg Rothstein LLP



Catherine Banning
Directrice générale, Maawandoon Inc.



Jack Braithwaite
Avocat, Weaver Simmons LLP



Heather Johnston (depuis novembre)
Consultante en gestion financière et
opérationnelle



Stephen Rhodes (jusqu'en septembre)
Sous-ministre du Développement
économique, de la Création d'emplois et
du Commerce



Stephen Thiele
Avocat associé et Directeur de la
recherche juridique, Gardiner Roberts LLP

Personnel

Lisa Cirillo

Chef de la direction

Sharnette Beckett

Assistante financière

Nancy Caetano

Adjointe administrative principale

Alida De Lorenzi

Responsable des subventions

Remissa Hirji

Avocate associée (jusqu'en juin) et Directrice et Avocate (depuis juillet), Comité des recours collectifs

Jan Jewel Laguisan (depuis octobre)

Assistante juridique, Comité des recours collectifs

Marlene Law (jusqu'en octobre)

Gestionnaire, Comptabilité et administration

Judy Mark (jusqu'en juin)

Directrice, finance stratégique et administration

Nathalie Noël

Spécialiste de la communication

Lili Pach

Responsable des subventions

Lara Sanders (depuis juin)

Directrice, finance stratégique

Margaret Sims (jusqu'en avril)

Avocate, Comité des recours collectifs

Rachael Simser

Étudiant en droit

Tiffany Smith

Responsable des subventions

Arta Tafaj

Coordonnatrice principale à l'administration

Yvette Taylor (depuis septembre)

Assistante de programme

Helen Tewolde (jusqu'en mars)

Directrice des politiques et programmes

Alex Trabballo

Étudiant en droit, Comité des recours collectifs

Maricela Villalta Morales (jusqu'en septembre)

Assistante juridique, Comité des recours collectifs

Centrer les clients et la culture

Il est bien documenté, y compris dans les rapports de recherche sur l'aide fiable commandés par la Fondation, que les gens sont plus susceptibles de demander de l'aide à quelqu'un qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance, et d'approcher des fournisseurs de services qu'ils perçoivent comme étant « comme eux ».

Ce phénomène est particulièrement vrai pour les communautés marginalisées en raison de leur identité intersectionnelle et de leur situation sociale. Pour ces groupes, une identité ou une culture commune crée des « rapports » solides et une grande confiance. Cela ne veut pas dire que les gens ne peuvent pas aider, ou être aidés par, quelqu'un qui est différent d'eux; mais cela signifie que l'importance de la culture et de la communauté doit inspirer la conception et la prestation des services, en particulier des services destinés aux groupes marginalisés.

Développer des soutiens liés à la culture et à la communauté, qui bâtissent la confiance et font qu'on se reconnaît dans les services sont les principales qualités d'une approche centrée sur la clientèle et/ou culturellement éclairée ou appropriée. Avec ces approches, les besoins et les valeurs de la personne soutenue sont la priorité. Les identités intersectionnelles et les expériences vécues des personnes sont reconnues et respectées, y compris, mais sans s'y limiter, leur langue,

leur culture, leur religion, leur race, leur genre, leur sexualité, leur niveau de revenu et leur statut d'immigrant. Cette approche encourage également la personne, et non l'agence, à déterminer quels services sont offerts et comment ils le sont. Dans certains cas, les services sont adaptés aux clients. Dans d'autres, les services sont conçus et offerts par des personnes qui font partie de la collectivité servie.

Le but consiste à voir et à servir la personne tout entière. Appliquée de façon uniforme, cette approche crée la confiance et le respect mutuels. Elle rend les services plus efficaces, le système, plus équitable, et la personne, plus confiante : tous les résultats qui apportent plus de participation et de crédibilité au secteur de la justice.

Les histoires de ce rapport illustrent cette approche. En adoptant des services de soutien juridique centrés sur le client et la culture, le Muslim Legal Support Centre, le Centre for Spanish Speaking Peoples Legal Clinic et le Migrant Farmworkers Clinic favorisent un accès plus efficace et inclusif à la justice pour tous. ▼



“ Nous fournissons de l'information conçue pour aider à répondre aux besoins, aux souhaits et aux préférences particulières des gens pour s'assurer qu'ils repartent en se sentant entendus et vus. ”

- Iman Mohamed, directrice,
Muslim Legal Support Centre



“ Pour nous, être centré sur le client, c'est avoir les services nécessaires pour les membres de la communauté et aussi investir dans notre effectif et notre communauté afin de pouvoir renforcer leurs capacités. ”

- Elvis Lazaro, directeur général,
Centre for Spanish Speaking Peoples



“ Le rôle consiste à comprendre la communauté avec laquelle vous travaillez. Essayer de bâtir la confiance et les relations, et rencontrer les gens là où ils se trouvent. ”

- Chris Ramsaroop, codirecteur,
Migrant Farmworkers Clinic et cofondateur,
Justicia for Migrant Workers

Roberto Lattanzio se fait le défenseur de l'inclusion des personnes handicapées

La salle était fébrile d'émotion pour notre première réception du Prix Guthrie depuis 2019. Famille, amis et collègues se sont réunis le 8 décembre 2022 pour célébrer notre lauréat du prix Guthrie de 2022, Roberto (Robert) Lattanzio. Le prix Guthrie, récompense emblématique de la Fondation, reconnaît les champions exceptionnels de l'accès à la justice.

Directeur général du ARCH Disability Law Centre, avocat et défenseur des droits des personnes handicapées, Robert a été à l'avant-garde des causes types les plus importantes, des activités de promotion de la réforme du droit et de perfectionnement professionnel, et des initiatives d'éducation juridique publique pour les personnes handicapées en Ontario.

Visitez notre [site Web](#) pour regarder le discours de Robert et voir des photos de l'événement.

“

Robert a consacré sa vie à la protection, à la justice et à l'accès pour toutes les personnes handicapées. Sa sollicitude est aussi profonde que sa ténacité et son intelligence. Il est fascinant, et révélateur, qu'une personne puisse être si respectée et aimée, qu'on se trouve dans la salle du personnel, dans la salle de conférence, dans la salle de classe, devant les tribunaux et dans la collectivité. Robert est une telle personne.

— Linda Rothstein, présidente, La Fondation du droit de l'Ontario ”

“

L'inclusion n'est pas négociable. Il ne faut pas seulement y avoir recours quand c'est facile ou lorsqu'elle s'insère confortablement dans le statu quo. Je ne veux pas que nos enfants vivent dans un endroit où notre statu quo est normalisé, mais plutôt qu'ils s'épanouissent dans les avantages et la richesse de ce qu'offre une société inclusive riche et diversifiée. Ce prix reconnaît les victoires chèrement remportées et la défense inlassable de la justice. J'accepte cette reconnaissance comme un appel renouvelé à l'action.

— Robert Lattanzio ”

Subventions accordées en 2022

Fonds d'administration générale	12 710 370 \$
---------------------------------	---------------

Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry	5 000 \$
---------------------------------------	----------

Fonds d'accès à la justice	50 000 \$
----------------------------	-----------

TOTAL DES SUBVENTIONS DE 2022	12 765 370 \$
-------------------------------	---------------

Fonds d'administration générale

Catalyse

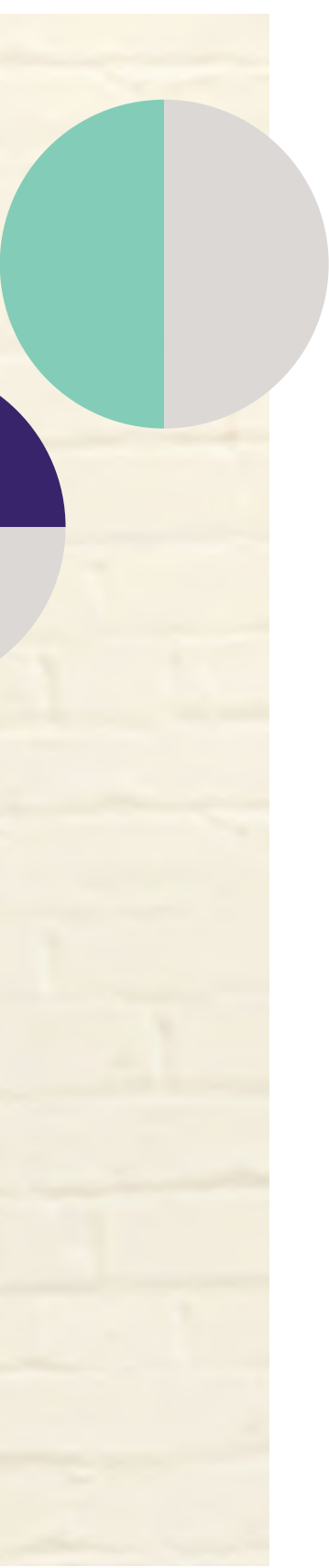
Les subventions Catalyse fournissent un financement de base pluriannuel à des organismes sans but lucratif établis qui travaillent à l'amélioration de l'accès à la justice. Le financement appuie les organisations qui ont fait leurs preuves en matière de services de haute qualité afin d'améliorer leur capacité de s'adapter, d'innover, de tirer parti des occasions et de répondre aux nouveaux besoins. En réponse aux pressions inflationnistes extraordinaires auxquelles sont confrontés les bénéficiaires, la Fondation a augmenté de façon proactive de 5 % toutes les subventions Catalyse de 2023. En réponse à l'amélioration de la situation financière de la Fondation, certains bénéficiaires ont également été invités à demander des fonds supplémentaires jusqu'à concurrence du montant demandé, mais non initialement accordé dans leur demande de subvention Catalyse 2022.

Aboriginal Legal Services	157 500 \$
Association des juristes d'expression française de l'Ontario	232 500 \$
CLEO Connect, Éducation juridique communautaire de l'Ontario	424 250 \$
Commission du droit de l'Ontario	627 500 \$
Connexion Ottawa, Services juridiques communautaires d'Ottawa	293 738 \$
Éducation publique, Workers' Action Centre	182 100 \$
FCJ Refugee Centre	202 252 \$

Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles	271 055 \$
Forum canadien sur la justice civile	115 500 \$
Innocence Canada	362 650 \$
Law in Action Within Schools	232 500 \$
Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children	232 500 \$
Muslim Legal Support Centre	118 854 \$
Probono Inmate Appeal Program	107 993 \$
Pro Bono Ontario	924 000 \$
Programme bénévole sur la criminalisation des femmes, Clinique commémorative Barbra Schlifer	158 214 \$
Programme d'accès à la justice et de services juridiques directs, The 519	157 500 \$
Programme de défense et de soutien à l'accueil d'enfants nouveaux arrivants, Justice for Children and Youth	269 744 \$
Programme de sensibilisation des jeunes Autochtones, Égaliser	87 150 \$
Programme Justice, Nation métisse de l'Ontario	169 959 \$
Programme pro bono et d'éducation du public, Canadian Centre for Housing Rights	157 500 \$
Projet national sur les plaideurs non représentés par un avocat, Université de Windsor, Faculté de droit	157 500 \$
Réseau ontarien d'éducation juridique	934 500 \$
Réseau national d'étudiant(e)s pro bono	625 278 \$
The Osgoode Society for Canadian Legal History	193 441 \$



Iman Mohamed, directrice, Muslim Legal Support Centre



Des services de soutien juridique de confiance pour les musulmans

Les musulmans de l'Ontario sont de plus en plus victimes d'islamophobie et de discrimination. Une clinique juridique, première en son genre en Ontario, offre de l'aide.

Lancé en 2019, le Muslim Legal Support Centre (MLSC) fournit gratuitement aux musulmans de l'Ontario des renseignements et des services juridiques culturellement et linguistiquement informés. Les clients demandent de l'aide dans un large éventail de domaines juridiques, notamment le droit de la famille, l'immigration, le droit pénal, les testaments et les successions, et les droits de la personne. Le MLSC aide également à cerner et à régler les problèmes juridiques systémiques avec l'aide de partenaires communautaires.

« Les musulmans font face à de nombreux obstacles lorsqu'il s'agit d'accéder à la justice juridique et de naviguer dans le système juridique, » explique Iman Mohamed, directrice du MLSC. « La création d'un centre qui nous soit utile, tout en reconnaissant nos nombreuses identités et intersectionnalités différentes, est importante pour construire un espace d'autonomisation pour la communauté, en particulier à un moment où de nombreuses personnes au sein des communautés musulmanes se sentent en danger ou ignorées. »

Le MLSC a commencé sous la forme d'un projet pilote de l'Association canadienne des avocats musulmans, dont les efforts bénévoles ont été dépassés par la demande de services juridiques culturellement et linguistiquement adaptés. La Fondation du droit de l'Ontario a appuyé l'élaboration du projet par l'entremise des subventions directes et des subventions relatives au renforcement des capacités pour un secteur inclusif (RCSI). Le MLSC reçoit maintenant un financement de base par l'entremise du programme Catalyse de la Fondation.



Nabeel Muhammad, avocat-conseil à l'interne; Shaimaa Kabli, coordonnatrice de la sensibilisation communautaire; Iman Mohamed, directrice; Dinna Abdulahi, coordonnatrice du programme; Idman Waberi, coordonnatrice de programme; Hajar Tohme, avocate-conseil à l'interne

“ Le MLSC connaît toutes les épreuves difficiles que subissent les femmes musulmanes. Chaque fois que j’ai besoin d’un conseil juridique, je peux toujours croire qu’il sera donné en tenant compte de mon sexe, de ma culture et de mes droits de la personne. ”

— cliente du Muslim Legal Support Centre

« Le MLSC est en mesure de fournir à ses clients des conseils culturellement compétents et juridiquement informés, pratiques et judicieux, » dit Iman. « On fait confiance au MLSC. Ce que nous entendons souvent, ce sont des questions du type : Je ne comprends pas ce que signifie cette question juridique ou ce concept juridique, pouvez-vous me l’expliquer? Les gens ont confiance que nous les servirons avec une compréhension culturelle ou religieuse et sont prêts à les aider avec leurs défis juridiques uniques. »

Par exemple, un participant à l’une des séances de formation juridique du MLSC a demandé s’il était possible de demander le divorce. Bien que le participant ait été marié religieusement, le mariage n’était pas reconnu en vertu de la loi de l’Ontario. Il est impératif qu’un avocat qui donne des conseils dans cette situation comprenne la nuance de la question et puisse expliquer les différences entre un mariage religieux et un mariage en vertu de la loi de l’Ontario.

La demande pour ces services juridiques culturellement ancrés et linguistiques est forte et croissante. À la fin de 2022, 350 personnes ont assisté aux séances d’éducation juridique publique du MLSC et le nombre de personnes admises aux services a augmenté de 67 %. ▼

Subventions accordées en 2022

Facultés de droit

La Fondation soutient depuis longtemps l'éducation juridique. Des fonds sont consacrés à des initiatives d'accès à la justice, en particulier des possibilités d'apprentissage par l'expérience pour les étudiants afin qu'ils puissent offrir une aide juridique aux membres de la collectivité. En 2022, la Fondation a approuvé des subventions pour l'année scolaire 2023-2024 pour les facultés de droit de l'Ontario. Les subventions comprenaient une augmentation des niveaux de financement pour rétablir partiellement les coupures précédentes, effectuées pendant une période de baisse des recettes.

École de droit Lincoln Alexander de l'Université métropolitaine de Toronto	335 280 \$
Faculté de droit de l'Université Lakehead	201 960 \$
Osgoode Hall Law School	403 920 \$
Faculté de droit de l'Université Queen's	335 280 \$
Section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa	403 920 \$
Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa	201 960 \$
Faculté de droit de l'Université de Toronto	335 280 \$
Faculté de droit de l'Université Western	335 280 \$
Faculté de droit de l'Université de Windsor	335 280 \$

Bourse d'études sur les questions d'intérêt public

La bourse d'études sur les questions d'intérêt public accorde à des organismes sans but lucratif des fonds pour accueillir un ou une stagiaire. Le programme aide à répondre au besoin important d'assistance juridique au sein de la communauté et permet aux stagiaires d'acquérir une expérience utile en droit axé sur l'intérêt public. En 2022, la Fondation a approuvé les subventions des bourses d'études sur les questions d'intérêt public pour l'année de stage 2023-2024 pour les organismes suivants.

Amnistie internationale Canada	69 500 \$
Canadian Centre for Housing Rights	69 500 \$
Centre pour la défense de l'intérêt public	69 500 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer	69 500 \$
Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes	69 500 \$
Innocence Canada	69 500 \$
Peacebuilders International (Canada)	69 500 \$
Société John Howard du Canada	69 500 \$



Chris Ramsaroop, codirecteur de la clinique et cofondateur de Justicia for Migrant Workers; Taneeta Doma, avocate-conseil à l'interne de la clinique; Migrant Farmworkers Clinic



En communauté avec les travailleurs agricoles

La recherche d'une aide juridique peut s'avérer risquée pour les quelque 30 000 travailleurs agricoles migrants de l'Ontario. Ils arrivent au Canada par l'entremise d'un système dirigé par l'employeur et n'ont guère le choix de l'endroit où ils vivent et travaillent, et ils peuvent faire face à des représailles pour avoir exprimé leurs préoccupations.

La Migrant Farmworkers Clinic, la première clinique de son genre au Canada, aide ces travailleurs à exercer leurs droits. La clinique est un partenariat entre la Faculté de droit de l'Université de Windsor et Justicia for Migrant Workers. Grâce à une combinaison unique de services juridiques et d'organisation communautaire, la clinique offre des conseils et des représentations sommaires, des renvois et du soutien de cas, de l'éducation juridique publique, de la formation des étudiants, ainsi que des services de défense et de sensibilisation auprès des travailleurs agricoles du comté d'Essex. Elle a débuté comme projet pilote financé par une subvention de la Fondation du droit de l'Ontario en 2019. Elle reçoit maintenant des subventions Facultés de droit de la Fondation.

Dans le cadre d'un cours clinique, les étudiants en droit de la faculté se portent volontaires pour la clinique et étudient l'intersection complexe des lois touchant les travailleurs migrants, y compris l'immigration, l'emploi, l'international, la santé et les avantages sociaux droit. Les étudiants enquêtent également sur les obstacles auxquels sont confrontés les travailleurs migrants, comme le racisme et la discrimination, les restrictions en matière de logement et d'emploi, l'isolement géographique et social, et le manque de droits aux soins de santé et aux prestations.



Kelly-Anne Johnson, étudiante en droit à l'Université de Windsor; Vasanthi Venkatesh, professeure agrégée, Université de Windsor, Faculté de droit et co-directrice de la clinique; Chris Ramsaroop, codirecteur de la clinique et cofondateur de Justicia for Migrant Workers; Taneeta Doma, avocate-conseil à l'interne de la clinique

“ J’ai vu de mes propres yeux l’impact des initiatives populaires. Il n’y a pas de meilleur moyen de comprendre les expériences accumulées par les travailleurs agricoles migrants que de leur parler directement. Je mets ce que j’ai appris en pratique. ”

– Étudiante en droit de la clinique, 2022

« Ce travail représente l’occasion de voir un monde où l’on n’est pas omniscient, surtout pour les étudiants en droit, » explique Taneeta Doma, avocate-conseil à l’interne et ancienne étudiante en droit à la clinique. « Les travailleurs n’ont aucune raison de nous faire confiance au début. Notre approche consiste moins à dire « vous êtes notre client(e) et nous réglerons votre problème » et plus « nous sommes en communauté ». Les travailleurs sont les meilleures personnes pour jaser de ce que sont les problèmes et comment ils peuvent être résolus. »

Misant sur l’accessibilité et la visibilité, les efforts de sensibilisation et les ateliers se concentrent sur la région de Leamington. Il y a des visites sans rendez-vous dans un centre communautaire, des tables pliantes dans les stationnements, des soupers communautaires et des discussions sur Zoom et WhatsApp. L’information est fournie en anglais ou en espagnol et souvent par du personnel des Antilles et d’Amérique centrale ou familier avec ces cultures. Les sujets abordés sont axés sur les travailleurs et comprennent le vol de salaire, les déductions et l’indemnité de congé,

les préoccupations en matière de santé, les blessures et le travail non sécuritaire, les permis de travail ouverts et le statut permanent. En 2022, environ 400 travailleurs du pays ont reçu un appui, et des centaines d’autres ont été aidés par des activités de sensibilisation.

« Les méthodes traditionnelles d’aide juridique, d’éducation et de sensibilisation ne fonctionnent pas avec cette communauté, » dit Chris Ramsaroop, co-directeur de la clinique et co-fondateur de Justicia for Migrant Workers. « C’est pourquoi cette clinique est différente et impérieuse. »

Subventions accordées en 2022

Subventions directes

Le programme des Subventions directes finance des projets visant à encourager de nouvelles idées, approches et relations axées sur la collectivité qui peuvent aider à répondre aux besoins émergents et à relier plus de personnes à l'information et aux services de soutien juridiques, en particulier les personnes qui ne sont pas présentement atteintes. En 2022, la Fondation a approuvé des Subventions directes pour les organismes énumérés ci-dessous.

Angels of Hope Against Human Trafficking	99 600 \$
Améliorer l'accès à la justice pour les survivants de la traite des personnes	
BGC Durham	88 135 \$
Initiative d'accès aux tribunaux pour adolescents	
Black Femme Legal	65 000 \$
Clinique Pro Bono de Black Femme Legal	
Association des étudiant.es Noir.es en droit du Canada	35 000 \$
Conférence de l'AÉND du Canada 2023	
Institut national canadien pour les aveugles	21 878 \$
Mise en place du programme Y.E.L.L. d'INCA à la W. Ross Macdonald School	
Clinique juridique du Centre pour les personnes hispanophones	99 872 \$
Accès à la justice pour les personnes âgées hispanophones	
Christie Refugee Welcome Centre	97 100 \$
Centre for Refugee Children – Ressources d'éducation juridique pour les enfants non accompagnés ou séparés et les enfants réfugiés	
Downtown Legal Services	78 200 \$
Projet de sensibilisation aux prisons	
Hispanic Development Council	62 420 \$
Information juridique communautaire et éducation préventive pour les Latinos hispanophones de Toronto	

Société John Howard de l'Ontario	98 670 \$
Créer des systèmes de pratique communautaire pour répondre aux besoins juridiques civils des Ontariens impliqués dans la justice	
JusticeTrans	100 000 \$
PVIJ communautaire et artistique pour les personnes bispirituelles, trans, non-binaires et non-conformes au genre en Ontario	
Korean Legal Clinic	25 000 \$
Projet d'autonomisation de la clinique juridique coréenne	
Commission du droit de l'Ontario	63 000 \$
Projet de responsabilisation environnementale des autochtones	
Associations nationales intéressées à la justice criminelle	15 000 \$
Documents d'information rédigés en langage simple : Droits en matière d'emploi et casiers judiciaires dans chaque juridiction canadienne	
Ontario Nonprofit Network	100 000
Créer des associations d'intérêt public saines : Une approche d'éducation juridique publique	
Parry Sound Friendship Centre	100 000 \$
Programme de justice réparatrice de PSFC	
Peacebuilders International (Canada)	50 000 \$
Faire la différence : un programme d'évaluation présentenciel	
Pro Bono Ontario	77 400 \$
Créer une réponse centrée sur le client aux besoins juridiques non satisfaits	
Sexual Assault Support Centre of Waterloo Region	86 141 \$
Programme pilote de réponse rapide pour les avocats spécialisés dans les agressions sexuelles – Année 2	
Survivors' Secretariat	99 996 \$
Projet d'intervenant-pivot pour la justice	
Thunder Bay Multicultural Association	100 000 \$
Clinique juridique pour les nouveaux arrivants	

Subventions accordées en 2022

University of Toronto, Factor-Inwentash Faculty of Social Work 100 000 \$

La boîte à outils de la protection de l'enfance

Université de Windsor, faculté de droit 83 120 \$

Clinique de justice en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Université Wilfrid Laurier 25 000 \$

Précarité, vie quotidienne et accès à la justice : Migrants à statut précaire cherchant de l'aide juridique dans les régions rurales du sud de l'Ontario

Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes 100 000 \$

Tirer les leçons innovantes de la pandémie pour l'enseignement juridique public



Chris Ramsaroop, Taneeta Doma, Vasanthi Venkatesh, Migrant Farmworkers Clinic

Fonds de dotation

Roy et Ria McMurtry

Le Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry a été créé afin de rendre hommage à l'honorable Roy McMurtry et à son épouse Ria. Le Fonds accorde une subvention annuelle à la Fondation de la bourse d'études Seconde chance, qui offre des bourses aux étudiants et étudiantes qui ont actuellement ou qui ont eu des démêlés avec la justice ou qui sont susceptibles d'en avoir et qui sont inscrits à un programme de niveau collégial ou universitaire lié à l'éducation juridique.

Fondation de la bourse d'études Seconde chance

5 000 \$

Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry 2022

Fonds d'accès à la justice

Le Fonds d'accès à la justice est un fonds national unique qui accorde des subventions à des organismes sans but lucratif partout au Canada. Le Fonds est soutenu par des indemnités cy-près accordées dans le cadre de recours collectifs. Les subventions sont accordées dans les domaines prioritaires établis par un groupe de consultation national du FAJ et conformément aux directives accompagnant les indemnités cy-près. La Fondation a approuvé une subvention Fonds d'accès à la justice en 2022.

Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

50 000 \$

Fostering National A2J Coordination



Elvis Lazaro, directeur général, Centre for Spanish Speaking Peoples



Se connecter avec les aînés hispanophones

Une recherche menée par le Hispanic Development Council a révélé que les aînés hispanophones de la région du Grand Toronto sont en train de passer à travers les mailles du filet.

Le rapport de 2019 constaté que les deux tiers des personnes âgées hispaniques ou latino-américaines n'ont aucun lien avec les organismes de soutien social et vivent au seuil de la pauvreté ou en dessous de ce seuil. Beaucoup vivent seuls avec peu ou pas de contact avec leur famille et leurs amis. De plus, bon nombre d'entre eux ne parlent pas anglais et n'ont pas accès à des soutiens virtuels, défis exacerbés par la pandémie et le virage du secteur public vers les services juridiques et sociaux en ligne seulement.

La Clinique juridique Centre for Spanish Speaking Peoples, en partenariat avec le Hispanic Development Council, a élaboré une initiative de sensibilisation interinstitutionnelle pour mettre ce groupe vulnérable en relation avec l'aide juridique dont il a besoin. Le plus souvent, les besoins sont liés aux testaments, aux procurations, à la fraude et au maintien du revenu d'aide sociale, comme la sécurité de la vieillesse. Le projet est financé par une subvention directe de la Fondation du droit de l'Ontario.



Wendy Vasquez, soutien à la clientèle et sensibilisation; Diana Prado, coordonnatrice des programmes pour aînés; Gloria Carrasquero, avocate-conseil à l'interne; Elvis Lazaro, directeur général

“ La clinique juridique m’a aidé à comprendre et à naviguer dans le système juridique à l’âge de 83 ans! J’ai appris des choses que je ne savais pas sur la vie au Canada. Je suis très reconnaissant envers l’équipe de toujours prendre soin de moi avec amour et soutien. ”

Le Centre for Spanish Speaking Peoples est un organisme sans but lucratif qui offre une gamme de programmes juridiques et sociaux aux communautés latino-hispaniques de l’Ontario depuis près de 50 ans. Sa clinique juridique financée par Aide juridique Ontario offre des services de représentation, des conseils, de l’éducation et des renseignements juridiques publics aux membres à faible revenu de la communauté hispanophone.

« Sur le plan culturel, c’est la langue espagnole qui nous identifie. Il s’agit de la similitude qui permet aux gens d’être eux-mêmes et authentiques, » explique Elvis Lazaro, directeur général du Centre. « Être adapté sur le plan culturel signifie aussi reconnaître les différentes nationalités que les membres de la communauté représentent, comprendre qu’il y a de nombreuses raisons pour migrer au Canada et respecter les perspectives et les expériences de chaque personne. »



En 2022, le projet a aidé plus de 200 personnes âgées par le biais de journées d’accueil en personne et de séances d’information juridique publiques organisées par un vaste réseau d’organismes servant les personnes âgées hispaniques/« latinx ». L’une des initiatives les plus réussies a été « Cafecitos ». Comme le dit la traduction (pause café), il s’agit de rencontres sociales populaires dans les cultures hispanophones.

« Lorsque vous faites des pauses café dans nos pays, vous rencontrez des gens et engagez des conversations, » raconte Elvis. « Pour entrer en contact avec des personnes âgées isolées, nous savions que nous devions nous concentrer sur la sensibilisation juridique en personne qui crée des espaces accueillants où les gens se sentent suffisamment en sécurité et à l’aise pour recevoir de l’information et poser des questions. Ces pauses café sont devenues des lieux de communauté et d’appartenance. » ▾

Fonds d'aide aux recours collectifs

Mot du président

En 2022, le Fonds d'aide aux recours collectifs (le Fonds) a continué de voir se régler certains dossiers financés. Alors que seulement trois dossiers ont été certifiés, dix dossiers financés ont été réglés.

Le Fonds a continué de croître en 2022, le montant des contributions réglementaires dans les dossiers financés avec succès ayant dépassé les coûts négatifs dans les dossiers financés sans succès. Comme cela a été le cas au cours des dernières années, les contributions ont continué d'augmenter à un taux global plus élevé que les dépens des parties adverses. Conscients que cette tendance pourrait changer, les membres du Comité des recours collectifs examinent régulièrement nos processus et s'assurent toujours que les demandes de financement initiales et supplémentaires sont bien évaluées afin d'assurer la viabilité financière à long terme du Fonds.

L'année 2022 a été la première année où le Comité a accepté de financer des plaignants individuels pour déterminer leurs dommages-intérêts une fois que l'étape des questions communes d'un recours collectif a été résolue. Il s'agit d'une étape importante pour l'accès à la justice. Elle permet aux plaignants vulnérables

d'obtenir les dommages auxquels ils ont droit en leur offrant un soutien aux débours et en les protégeant contre d'éventuels dépens des parties adverses.

Remissa Hirji a été promue conseillère juridique du comité et a continué de soutenir ce dernier, puisque nous avons tenu des audiences sur les demandes de financement virtuelles et sous une forme hybride. En outre, les travaux visant à améliorer les statistiques des dossiers financés se sont poursuivis.

Je suis reconnaissant de la contribution importante de notre ancienne présidente et actuelle membre, Wendy J. Earle, et des membres du comité, Sandra Barton, John P. Brown, Danielle Marks et Monique Jilesen. Sandra Barton a quitté le Comité en octobre 2022 et je la remercie de ses années de service.



Paul Evraire, c. r.

Président, Comité des recours collectifs



Fonds D'aide
Aux Recours
Collectifs

Paul Evraire,
Président,
Comité des
recours collectifs

Points saillants sur le Fonds d'aide aux recours collectifs

Créé en 1993, le Fonds d'aide aux recours collectifs appuie les demandeurs de recours collectifs approuvés par voie de financement relatif aux débours et de protection contre l'adjudication défavorable de dépens. La Fondation y avait initialement investi 500 000 \$. Grâce à la gestion attentive de la Fondation et du Comité des recours collectifs, un organe indépendant, le Fonds a crû considérablement, ce qui lui a permis de continuer sa poursuite du but d'accroître l'accès à la justice en Ontario.

Au fil des presque 30 ans d'existence du Fonds, le Comité a examiné des centaines de demandes de financement présentées par des demandeurs, et approuvé un financement dans 213 procédures aux termes de *Loi de 1992 sur les recours collectifs* de l'Ontario.

Au cours des deux dernières années, le personnel du Fonds s'est employé à améliorer considérablement les statistiques relatives aux dossiers financés. Voici quelques faits saillants de ces statistiques :

	Nombre de dossiers	Pourcentage de dossiers financés	Pourcentage de dossiers clos
Dossiers financés actifs	106	50 %	
Dossiers financés clos	107	50 %	100 %
- Gain de cause ou règlement à l'amiable	- 62		- 58 %
- Défaite	- 45		- 42 %
Total des dossiers financés	213	100 %	100 %

Nouvelles demandes entendues et approuvées – 2013-2022

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Audiences tenues	13	20	17	22	27	21	19	19	20	17
Nouvelles demandes approuvées	7	11	12	17	18	14	8	10	16	9

Résultats de 2022

État de la situation financière

	Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022	Pour la période allant de 1994 au 31 décembre 2022
Solde d'ouverture	20 077 092 \$	500 000 \$
Total des fonds accordés	7 691 507 \$	50 318 893 \$
Fonds remboursés/annulés	6 467 659 \$	16 720 035 \$
Frais/dépenses d'administration	584 772 \$	7 611 652 \$
Intérêts et indemnités cy-près reçus*	767 719 \$	6 186 488 \$
Redevances de 10 % reçues	9 066 805 \$	85 023 072 \$
Dépens accordés aux défendeurs	681 170 \$	23 077 224 \$
Solde au 31 décembre 2022	27 421 826 \$	27 421 826 \$

Résultats et statistiques (COMME L'EXIGE L'ART. 13 DU RÉGL. DE L'ONT. 771/92)

1. Certification des causes financées, règlement et adjudication de dépens défavorable

	Certifiées	Réglées	Dépens accordés aux défendeurs	Montant total versé par le Fonds pour les dépens accordés aux défendeurs
2021	7	9	8	816 103 \$
2022	3	10	8	681 170 \$

Fonds d'aide aux recours collectifs

2. Nouvelles demandes de fonds

Nombre de nouvelles demandes présentées, acceptées, rejetées et reportées, classées selon l'étape pertinente du recours au moment de la demande.

Étape du recours	Acceptées	Rejetées	Reportées*	Total
2021				
Pré-certification	17	2		19
Examen au préalable		1		1
Divers				
Appel concernant la certification				
Solution des questions communes				
Appel concernant les questions communes				
Étape postérieure aux questions communes				
Total	17	3		20
2022				
Pré-certification	6	7		13
Examen au préalable				
Divers				
Appel concernant la certification				
Solution des questions communes		1		1
Appel concernant les questions communes				
Étape postérieure aux questions communes	3			3
Total	9	8		17

* Reportées à l'année suivante

3. Nouveaux fonds et fonds supplémentaires accordés

En 2022, le Comité a examiné un certain nombre de demandes initiales ainsi que des demandes de financement supplémentaires pour des dossiers déjà financés. Les montants totaux versés par le Fonds en 2022 varient, car les subventions peuvent être accordées avant que les montants ne soient remboursés aux demandeurs. Les montants sont remboursés aux demandeurs de façon continue, après que les débours financés aient été engagés et payés par le demandeur.

	Nouveaux fonds accordés	Fonds supplémentaires accordés	Total des fonds accordés (demandes de nouveaux fonds et de fonds supplémentaires)	Total des montants versés (remboursement des débours)	Solde des montants accordés (mais pas encore versés) au 31 déc.
2021	16	20	4 696 650 \$	4 210 671 \$	10 062 445 \$
2022	9	34	7 691 507 \$	5 830 443 \$	10 521 783 \$



Nabeel Muhammad, Shaimaa Kabli, Hajar Tohme, Iman Mohamed, Idman Waberi, Dinna Abdulahi,
Muslim Legal Support Centre

Fonds d'aide aux recours collectifs

4. Fonds accordés par catégorie de cause et type de débours

Fonds accordés en 2022 pour les causes récemment approuvées et celles approuvées auparavant, par catégorie de cause et type de débours.

	Frais d'adminis- tration	Frais de déplace- ment	Honoraires d'examen	Honoraires d'experts	Avis aux membres du groupe	Autre	Total
2021 toutes les causes	236 136	43 360	121 420	3 925 875	134 551	235 308	4 696 650
2022 toutes les causes	422 789	35 847	122 934	6 243 028	592 641	254 268	7 691 507
Par catégorie de cause							
Protection des consommateurs – généralités				114 893	241 675		356 569
Responsabilité de l'État	54 402	15 865	46 780	628 605	22 250	50 000	815 902
Emploi	9 401		5 000	2 298 705	22 600		2 335 706
Franchise				1 500 000			1 500 000
Négligence générale	46 859	17 982	37 820	219 990		49 323	371 975
Généralités – Négligence professionnelle	33 000		10 000	674 617	73 387	65 000	856 004
Assurance	1						1
Placements/ valeurs mobilières	33 120	2 000	15 000	466 828	227 729	75 425	820 102
Responsabilité de produits – Produits de consommation	15 396		3 973	15 476			34 845
Responsabilité de produits – Produits médicaux	250 861			123 386			374 247
Pensionnats	1 749		4 361	200 528	5 000	14 520	226 157

Comité des recours collectifs

Le Comité des recours collectifs compte cinq membres. La Fondation et le procureur général de l'Ontario nomment chacun un membre et nomment conjointement les trois autres membres.



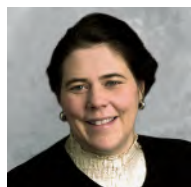
Paul J. Evraire, c.r.
Président
Conseiller juridique spécial (retraité), ministère de la Justice



Sandra Barton (jusqu'en octobre)
Associée principale, Gowling WLG



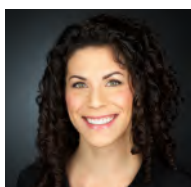
John P. Brown
Conseiller juridique et stratégique, initiatives Autochtones, McCarthy Tétrault



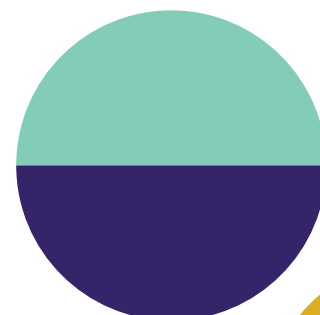
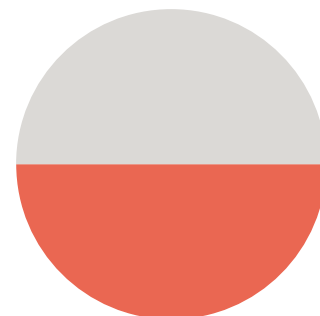
Wendy J. Earle
Avocate et arbitre



Monique Jilesen (depuis octobre)
Associée directrice et avocate, Lenczner Slaght

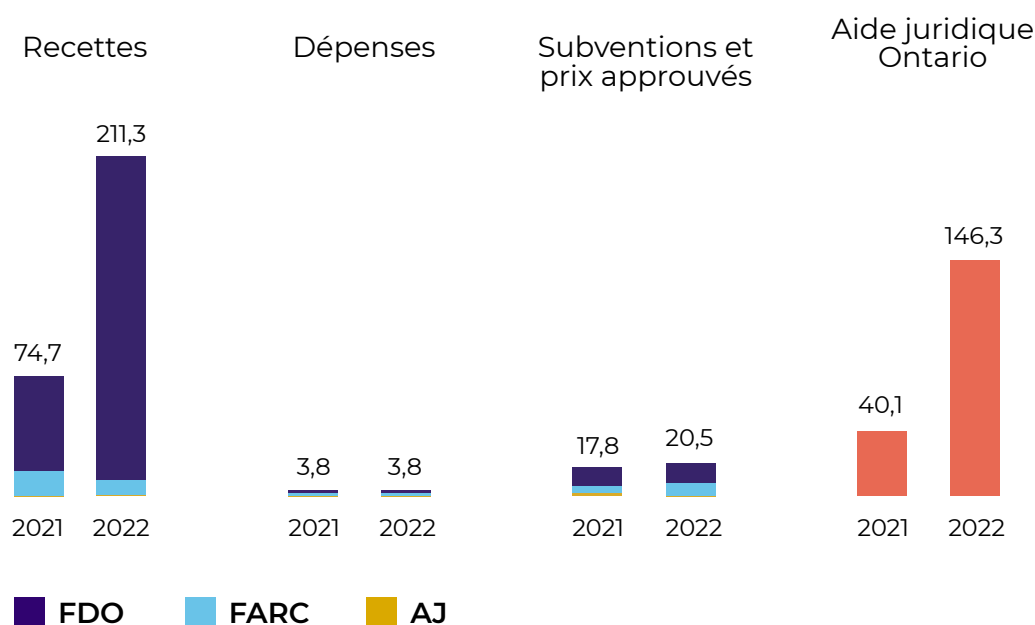


Danielle Marks (depuis janvier)
Associée et préside le groupe de pratique en matière de litige civil de ce cabinet, SV Law



Points saillants sur le plan financier 2022

Résultats collectifs (M\$)



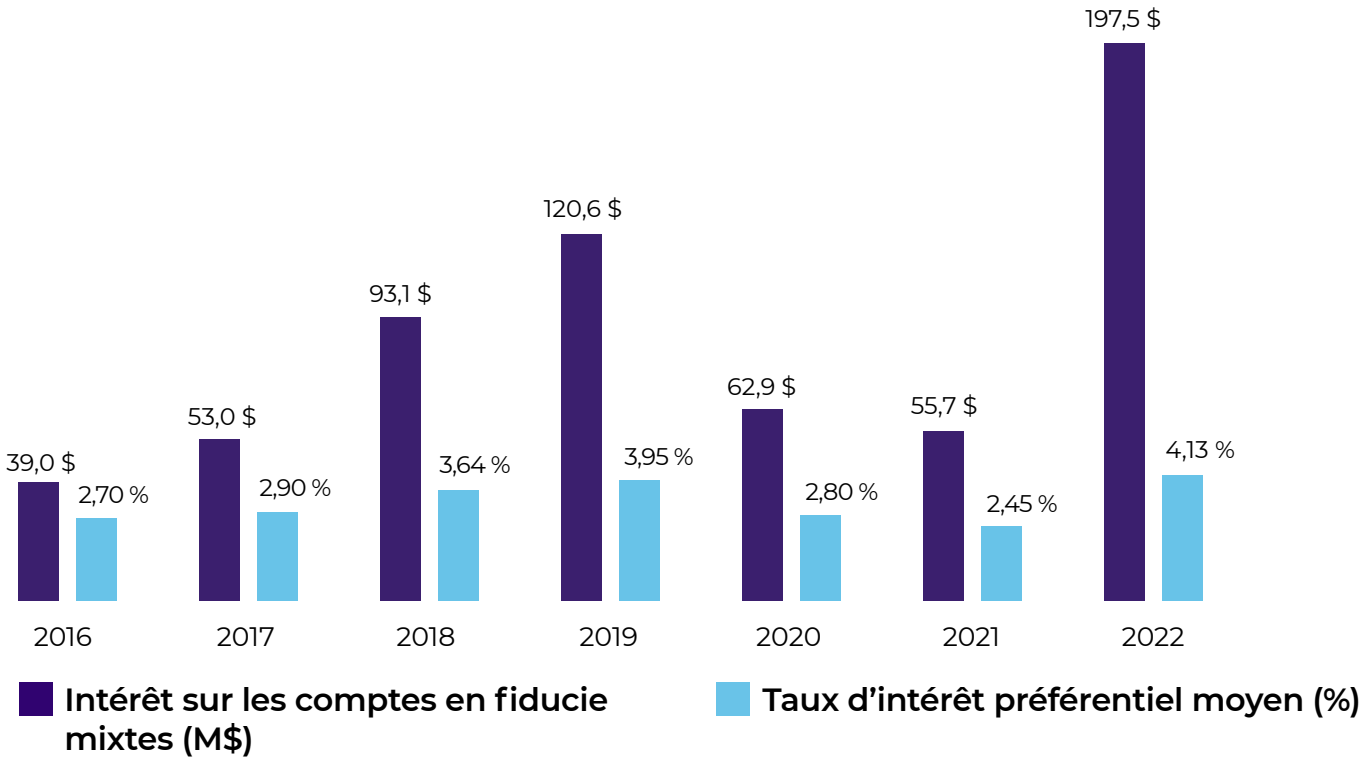
Résultats collectifs

Les recettes de la Fondation du droit de l'Ontario proviennent principalement des intérêts gagnés sur les comptes fiduciaires mixtes des avocats et avocates et des parajuristes de l'Ontario. Sont versées dans ces comptes fiduciaires mixtes les sommes détenues en fiducie pour plus d'un client ou d'une cliente. Selon la loi, tous ces intérêts doivent être remis à la Fondation.

Les revenus provenant des fonds en fiducie mixtes ont atteint un sommet historique de 197,5 M\$ en raison d'une série d'augmentations des taux d'intérêt, le taux préférentiel passant de 2,45 % à 6,45 %. Cela a été étayé par des soldes moyens des fonds en fiducie mixtes plus élevés par rapport à 2021. Au cours de l'année, les travaux ont continué de déterminer les arrérages d'intérêts par rapprochement avec les déclarations annuelles des avocats et des parajuristes, ce qui a permis de verser 1,4 million de dollars de plus.

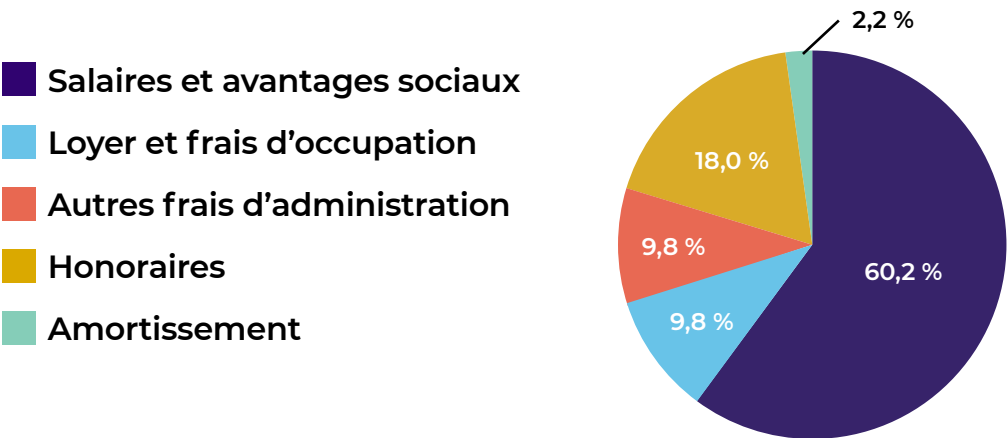
La Fondation négocie périodiquement les taux de rendement avec toutes les institutions financières qui sont autorisées à détenir des fonds en fiducie mixtes pour les avocats et les parajuristes. Certaines ententes sont plus favorables que d'autres et la Fondation continue de les maintenir et de chercher à les améliorer toutes.

Produit de l'intérêt et taux d'intérêt



Dépenses

Malgré les pressions inflationnistes qui ont suivi la pandémie, les coûts de fonctionnement globaux de la Fondation, y compris le Fonds d'aide aux recours collectifs, sont demeurés à 3,8 M\$, soit les mêmes qu'en 2021.

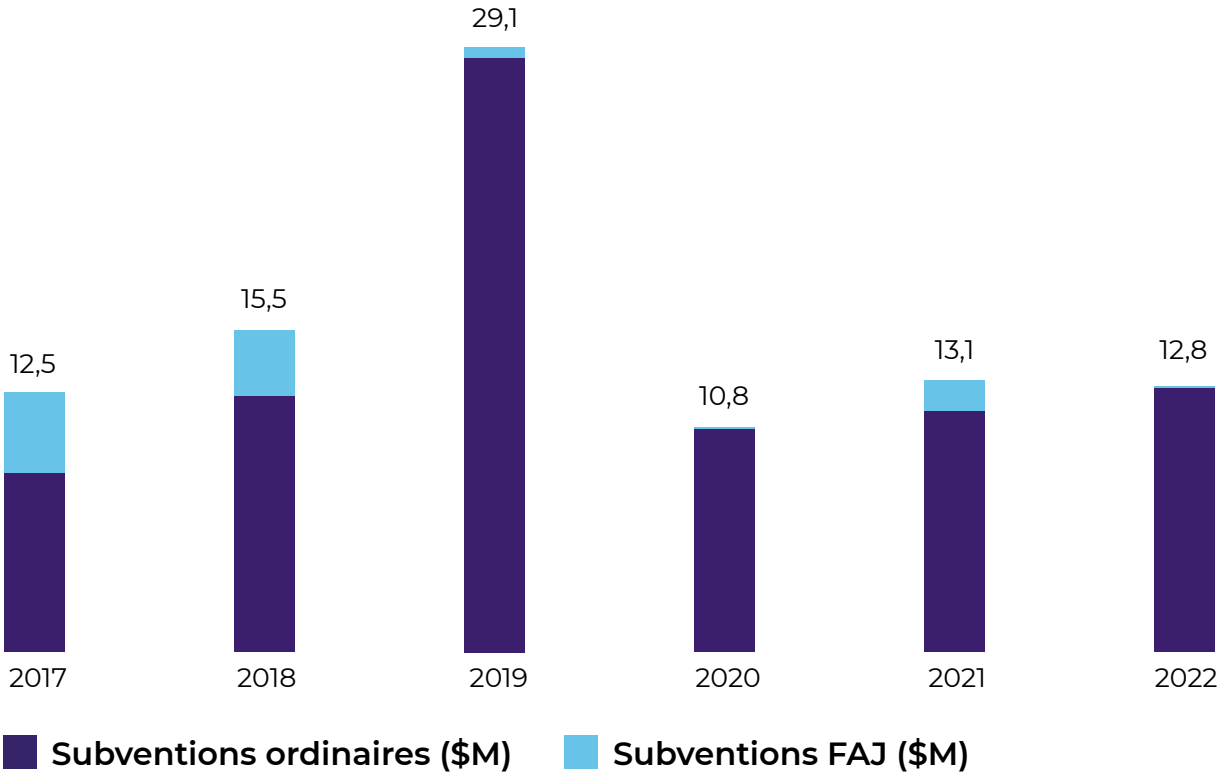


Financement d'aide juridique Ontario

Conformément à la *Loi sur le barreau*, 75 % des revenus issus des comptes fiduciaires mixtes, déduction faite des charges d'exploitation, sont versés à Aide juridique Ontario. En raison de la croissance sans précédent des recettes provenant des fonds en fiducie mixtes, la contribution de la Fondation est passée de 40,1 M\$ en 2021 à 146,3 M\$ en 2022.

Subventions approuvées

Avec le reste de ses fonds, la Fondation accorde des subventions qui appuient l'amélioration de l'accès à la justice. Le montant total des subventions autorisées en 2022 a été inférieur à celui de 2021, la réduction des subventions Fonds d'accès à la justice étant en partie compensée par une augmentation des subventions régulières autorisées.



	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Subventions FAJ	3,9	3,2	0,5	0,1	1,5	0,1
Subventions ordinaires	8,6	12,3	28,6	10,7	11,6	12,7
	12,5	15,5	29,1	10,8	13,1	12,8

Les états financiers vérifiés de 2022 sont disponibles en ligne à:
lawfoundation.on.ca/fr/a-propos-de-nous/recettes-et-reddition-de-comptes/rapports-annuels/



Gloria Carrasquero, Elvis Lazaro, Diana Prado, Wendy Vasquez,
Centre for Spanish Speaking Peoples



416.598.1550

general@lawfoundation.on.ca

La Fondation du droit de l'Ontario
110, avenue Spadina, bureau 800, Toronto (Ontario) M5V 2K4
www.lawfoundation.on.ca/fr

